

Année 2022-2023 (V Giardino ; C Lorenzi)

Nous avons reçu cinq candidatures (3 hommes, 2 femmes) en provenance de pays et formations extérieures à l'UE à une exception près (Scuola Normale di Catania, Italie). Le spectre des formations initiales était extrêmement large (droit, économie, sciences politiques, philosophie, psychologie). Une candidate était déjà engagée dans une activité professionnelle en tant qu'enseignante au sein d'une école normale d'instituteurs.

Une seule candidature a été retenue à l'issue de cette première phase d'admissibilité, la sélection étant effectuée sur la base de i) la pertinence de la formation initiale (certaines étant jugées trop éloignées des sciences cognitives), ii) la qualité de la scolarité et des avis de responsables pédagogiques, de la qualité et pertinence du projet de recherche (originalité, rigueur et faisabilité, organisation, qualité et adéquation de la revue de littérature, clarté des hypothèses, portée théorique, approfondissement du projet), iii) l'adéquation de la formation SIL aux objectifs professionnels visés par le/la candidat(e), et enfin iv) la connaissance de l'ENS-PSL, du département DEC et des équipes d'accueil.

Le/La candidat(e) retenu(e) pour la phase d'admission a passé deux épreuves distinctes réalisées toutes deux à distance, en visioconférence: un examen écrit d'une durée de 2 h et un examen oral d'une durée de 30mn (+30mn de préparation) divisé en un travail de réflexion et un entretien de motivation. Ces deux examens étaient réalisés sans documents.

L'examen écrit, établi en fonction de la discipline de formation de la candidate, portait sur une étude expérimentale dans le domaine de la psychologie du raisonnement (matériel fourni à la candidate : un article à lire suivi de sept questions spécifiques ou générales) et visait à apprécier i) la compréhension de l'étude, ii) la qualité du raisonnement ainsi que iii) les connaissances fondamentales dans le domaine de la logique et de la psychologie cognitive du/de la candidat(e).

L'examen oral a également été adapté à la discipline du/de la candidat(e) et à son projet de recherche (linguistique et raisonnement). Cet examen oral était basé sur une étude expérimentale en psychologie et neurosciences cognitives suivi de dix questions générales et spécifiques portant sur l'étude. Il a permis d'apprécier les capacités (i) à identifier les hypothèses générales et opérationnelles de l'étude, (ii) à interpréter les résultats expérimentaux, d'analyse critique du protocole expérimental et des résultats empiriques, ainsi que (iii) la créativité du/de la candidat(e), à savoir sa capacité à proposer des hypothèses et protocoles alternatifs.

L'entretien de motivation visait à établir la maturité du/de la candidat/e et les raisons ayant mené à sa candidature, sa connaissance de i) la formation proposée par la SIL dans le domaine des sciences cognitives et plus généralement ii) sa connaissance du diplôme de l'Ecole normale supérieure, ainsi que ses objectifs académiques et professionnels.